



Paris, le 26 septembre 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

« Personnes âgées en risque de perte d'autonomie » (PAERPA) :

Marisol Touraine lance la première expérimentation de France en région Centre

Marisol Touraine, ministre des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes, a lancé aujourd'hui la première expérimentation PAERPA de France dans la région Centre.

Grâce à cette expérimentation, des actions concrètes seront mises en œuvre au bénéfice des personnes âgées :

- le repérage précoce et coordonné au domicile des personnes en risque de perte d'autonomie par les professionnels de santé et les services sociaux qui sont en contact avec elles au quotidien (infirmiers, aides-soignants, prestataires d'aide à domicile, etc.) ;
- l'organisation d'une offre d'hébergement temporaire gratuit en sortie d'hospitalisation en cas de nécessité ;
- la mise en place de plans personnalisés de santé partagés entre les différents professionnels de santé et du social qui interviennent dans la prise en charge ;
- la création d'un numéro unique pour aider les professionnels à orienter leurs patients vers le bon intervenant (le plus proche, le plus adapté, etc.)

La signature officielle de la convention territoriale de l'expérimentation PAERPA traduit la forte mobilisation de l'ensemble des acteurs de la prise en charge des personnes âgées dans le territoire du Lochois, en particulier l'Agence régionale de santé de la région Centre, le Conseil Général d'Indre-et-Loire, le Collectif Interassociatif sur la Santé (CISS), la fédération des Unions régionales des professionnels de santé du Centre et les caisses locales de retraite et d'assurance maladie.

Dans les huit autres territoires pilotes, les premières expérimentations seront lancées d'ici la fin de l'année. Adaptés aux caractéristiques du territoire tout en respectant un cahier des charges national, ces neuf projets pilotes feront l'objet d'une évaluation.

Après la loi garantissant une meilleure adaptation de la société au vieillissement adoptée en première lecture à l'Assemblée nationale le 17 septembre dernier, le lancement de l'expérimentation PAERPA témoigne de l'attention portée par le gouvernement à la situation des personnes âgées dans notre pays.

Plus de renseignements et d'actualités à suivre tout au long du projet :

<http://www.sante.gouv.fr/le-parcours-sante-des-aines-paerpa.html>

Contact presse :

Cabinet de Marisol Touraine : 01 40 56 60 65 - cab-ass-presse@sante.gouv.fr